

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/11/2018

Dossier complet le :

22/11/2018

N° d'enregistrement :

2018_3100

1. Intitulé du projet

Projet d'établissement industriel à usage d'entreposage de la société PARCOLOG Gestion dans la ZAC de la Motte du Bois sur la commune d'Harnes (62 440).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PARCOLOG GESTION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Hélène FORT en qualité de Gérante

RCS / SIRET

5 3 0 9 3 8 5 4 7 0 0 0 2 9

Forme juridique

Société à Responsabilité Limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Projet présentant une surface plancher totale supérieure à 10 000 m ² mais inférieure à 40 000 m ² (surface plancher totale = 20 670 m ²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une Surface Plancher totale de 20 670 m² divisé en 4 cellules de stockage. Le bâtiment sera implanté sur un terrain d'une superficie de 51 863 m² sur la parcelle cadastrale AR 604 pour partie. Cette parcelle est actuellement non aménagée. Il n'est donc prévu aucun travaux de démolition préalablement à la construction du projet objet du présent dossier.

Les dimensions du bâtiment seront : - Longueur = 188 m, - largeur = 105 m

La zone d'entreposage sera divisée en quatre cellules de stockage présentant chacune une superficie inférieure à 5 000 m². chacune.

La hauteur libre sous poutre minimale du bâtiment sera égale à 11,60 mètres.

La hauteur sous bac moyenne sera égale à 13,38 mètres. La hauteur au faitage sera égale à 13,67 mètres et à l'acrotère sera égale à 14,45 mètres.

L'accès au terrain se fera depuis la rue Pierre Jacquart qui longe la limite Nord-est du terrain.

Il est prévu un accès unique pour les véhicules légers et les poids lourds depuis un rond point aménagé sur la rue Pierre Jacquart.

4.2 Objectifs du projet

Cet établissement est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses.

Il est envisagé la présence de marchandises classés sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2662-2.

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les différentes cellules
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par poids lourds.

Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs. Les trois cellules de l'entrepôt seront aménagées en zone de stockage et zone de préparation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour la plate-forme logistique des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Des remblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle. Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui a été réalisée et que le projet prend en compte au stade de la conception.

Le chantier durera environ 9 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction du bâtiment
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrepôt est destiné à être loué à des sociétés ayant besoin de surfaces d'entreposage et de bureaux.

Son exploitant la société PARCOLOG Gestion restera l'exploitant de l'établissement au titre de la législation ICPE.

Elle restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté d'enregistrement. Les marchandises entreposées dans les quatre cellules du bâtiment seront classables sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2.

L'activité qui sera exercée sur le site consistera en la réception de marchandises par poids lourds, en leur entreposage sur racks, en la préparation de commandes et en leur expédition par poids lourds.

L'activité de l'établissement nécessitera le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande d'enregistrement au titre de la législation ICPE (rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tableau des surfaces planchers	
RDC Entrepôt 19 650 m ²	
Locaux de charge 397 m ²	
Bureaux - Locaux sociaux 317 m ²	
R+1 Bureaux - Locaux sociaux 306 m ²	
TOTAL 20 670 m ²	
Les dimensions du bâtiment seront : - Longueur = 188 m, - largeur = 105 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Pierre Jacquart
ZI de la Motte du Bois
62 440 HARNES

Coordonnées géographiques¹

Long. 50° 27' 48" N Lat. 02° 56' 00" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site est la ZNIEFF de type 1 n°310014027 – Site du Cavalier du Terril n°98 d'Estevelles au terril d'Harnes, située à 2 kilomètres à l'Ouest du site PARCOLOG Gestion. Le terril d'Estevelles, situé près du carreau des anciennes fosses 24 et 25 des mines de Courrières, est un des plus imposants de Gohelle. Sa masse imposante, à l'architecture montagnaise, est implantée au milieu des cultures sauf à l'Ouest où s'étend une cité minière.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une zone montagneuse.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté de protection du biotope le plus proche : Terril de PINCHONVALLES situé à environ 10 kilomètres au Sud-ouest du site PARCOLOG GESTION. L'arrêté de protection a été signé le 20/02/1992 en vue de conserver la qualité biologique de ce terril et de prévenir la disparition d'amphibiens-reptiles et d'oiseaux protégés dont la liste est énumérée dans l'APB.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 10 kilomètres de la limite occidentale du PNR Scarpe-Escaut. Il est également situé à environ 50 kilomètres au Sud-est du PNR Caps et marais d'Opale.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le département du Pas-de-Calais dispose d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Réseau Autoroutier Concédé (S.A.N.E.F), Réseau Routier National Non-Concédé et du Réseau Ferroviaire du Pas-de-Calais (Arrêté préfectoral du 5 octobre 2015). Le terrain d'assiette n'est pas impacté par une des infrastructures visées par le PPBR du Pas-de-Calais. L'autoroute A1 est située à environ 2,6 kilomètres à l'Est du site.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Harnes fait partie du bassin minier Nord-Pas de Calais qui a fait l'objet d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Le site PARCOLOG Gestion est situé à 500 mètres au Sud de la zone tampon du site inscrit n°50 (Cité Saint Paul) qui est situé à 800 m au Nord-ouest du terrain. La cité Saint-Paul est une cité pavillonnaire comprenant des pavillons construits par la compagnie des mines de Courrières. Le MH le plus proche est l'Eglise de Courrières à 1,6 km au SE du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet PARCOLOG GESTION n'est pas identifié comme étant une zone humide sur les cartographies de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (cartographie des zones à dominante humides du SDAGE 2016-2021).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN sur la commune d'Harnes mais risque d'inondation identifié sur le canal de la Deûle et sur le canal de Lens. Pas de PPRT sur la commune d'Harnes mais 12 installations industrielles recensées sur la base de donnée des ICPE. Pas de PPRN ni du PPRT sur la commune voisine de Courrières.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux sites sont recensés sur la commune d'Harnes dans la base de données du BASOL : l'ancienne cokerie CDF et le site NOROXO. Le terrain d'assiette du projet PARCOLOG Gestion n'est pas situé sur l'un ou l'autre de ces sites.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune se situe hors des aires d'alimentation des captages prioritaires pour la protection de la ressource en eau et hors des aires d'alimentation de captage d'eau potable des Hauts-de-France . Aucun captage d'eau potable n'est recensé sur le territoire communal. Les captages plus proches se situent sur les communes de Vendin-le-Vieil, Estevelles et Courrières. La commune d'Harnes se situe en amont hydraulique des nappes captées à Courrières et Estevelles.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites inscrits sur la commune d'Harnes.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 Directive Oiseau le plus proche du site est le site FR 3112002 "Les Cinq Tailles" qui se situe à environ 8,5 km à l'Est du site. Le périmètre englobe deux grands bassins se situant au nord du site d'environ 35 ha et une couronne boisée de 86,60 ha et accueille une population de Grèbe à cou noir.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites inscrits sur la commune d'Harnes.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera raccordé sur le réseau public de la commune d'Estevelles qui dessert également la commune d'Harnes. Ce dernier est géré par VEOLIA EAU CENTRE ARTOIS. Dans le cadre de son activité de logistique, le bâtiment n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. La consommation d'eau pour un effectif de 65 personnes prévu sur le site est estimée à 3 250 litres d'eau potable par jour.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition ni évacuation de terres (équilibre déblais/remblais) pendant le chantier.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiments, voiries, parkings, réseaux, etc...).
Milieu naturel Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation du projet de la société PARCOLOG Gestion ne présente pas d'intérêt au niveau faunistique ou floristique. Le terrain est situé au sein de la Zone Industrielle de la Motte du Bois. Cette zone est totalement dédiée à de l'activité. Du fait de son implantation dans une zone destinée à un usage industriel, on rencontre sur le site une faune et une flore adaptées aux milieux industriels. Le projet de la société PARCOLOG Gestion sur la ZI de la Motte du Bois n'aura pas d'impact sur la faune et la flore ni sur les équilibres écologiques du secteur.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 Directive Oiseau le plus proche du site est le site FR 3112002 "Les Cinq Tailles" qui se situe à environ 8,5 km à l'Est du site. La distance et l'absence de corridor écologique rendent difficile toute communication entre le terrain d'assiette du projet et la zone Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain sur lequel sera construit le projet de la société PARCOLOG GESTION est aujourd'hui un terrain non aménagé inclus dans le périmètre de la ZI de la Motte du Bois.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe ni dans un périmètre SEVESO seuil haut, ni dans un périmètre de risque technologique. La consultation de la base des installations classées nous donne la liste des installations soumises à un arrêté préfectoral sur la commune de Harnes. Elles sont au nombre de 12. Aucun de ces établissements ne présente de zone de danger susceptible d'impacter le terrain PARCOLOG GESTION.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Harnes n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On envisage que de l'ordre de 40 poids lourds et 80 véhicules légers transiteront chaque jour sur le site. Le site de la société PARCOLOG Gestion sera implanté à proximité de l'autoroute A1 qui sera accessible via la RD917 (route de Lens) sans traverser de zones d'habitations.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sur le site, les nuisances sonores et les vibrations auront pour unique origine les moteurs des véhicules (poids lourds, véhicules légers et chariots élévateurs) ainsi que les avertisseurs de recul des chariots élévateurs. Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration n'est présent.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Cet entrepôt est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique, s'appliquant à des marchandises diverses.</p> <p>Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration n'est présent.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.</p> <p>Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et parkings : il s'agira uniquement d'éclairages dirigés vers le sol.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'établissement ne présente que peu de risques de pollution atmosphérique. Les seuls rejets atmosphériques sont : les rejets des véhicules circulant sur le site, les rejets de la chaudière gaz.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de son activité de logistique, le bâtiment n'utilisera pas d'eaux industrielles. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Les eaux usées domestiques seront évacuées par le réseau d'assainissement de la zone et seront traitées dans la station d'épuration gérée par la communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Les eaux pluviales seront préférentiellement infiltrées sur la parcelle. Le trop plein éventuel d'eaux pluviales sera rejeté au réseau public avec un débit de 10 l/s/ha conformément au PLU.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>De l'eau potable sera utilisée pour des besoins sanitaires ainsi que pour l'arrosage des espaces verts. Il n'y aura pas d'usage d'eau industrielle sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de logistique produit essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets non dangereux qui seront triés, conditionnés et enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation. Les déchets seront stockés dans des bennes étanches en extérieur de l'établissement avant leur enlèvement par des sociétés spécialisées</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le présent dossier porte sur la construction d'une plateforme logistique sur la commune de Harnes, dans la Zone Industrielle de la Motte du Bois. Le projet prévoit la création d'un entrepôt composé de quatre cellules avec des bureaux. L'ensemble de l'entrepôt est de plain-pied. Le volume des bureaux est sur deux niveaux. Le terrain présente une topographie relativement plane. Les façades du projet seront en bardage métallique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est situé au sein de la Zone Industrielle de la Motte du Bois. Cette zone est totalement dédiée à de l'activité. Le site sera situé au Sud des installations industrielles de la société RAMERY Environnement et à l'Ouest et à l'Est du site de la société PAPREC Nord.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

VOISINS - LE - SAETONNEUX

le.

21 novembre 2018

Signature

